

A modern office interior with large windows overlooking a city skyline. Silhouettes of people are visible in the foreground, and three pendant lamps hang from the ceiling.

PRINCIPES POUR UNE BANQUE RESPONSABLE

Déclaration de progrès
pour une Banque Responsable

EXERCICE 2025

Les Principes pour une Banque Responsable (PRB-Principles for Responsible Banking) sont une initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI) qui propose au secteur bancaire un cadre d'alignement aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies et à l'Accord de Paris sur le climat. Le Groupe Crédit Mutuel Arkéa a rejoint l'initiative des PRB en 2021.

Depuis la création des PRB, les exigences réglementaires en matière de reporting sur la durabilité ont évolué et des cadres de reporting volontaires se sont développés. Afin d'éviter que les signataires ne rapportent les mêmes informations dans plusieurs formats de reporting, l'approche du reporting a été redéfinie par l'initia-

tive avec la Déclaration de Progrès pour une Banque Responsable qui a été développée pour permettre aux signataires de présenter leur progrès annuel vers la mise en œuvre des PRB sous un format qui aide à démontrer aux parties prenantes internes et externes, à travers un récit concis, comment la durabilité est un aspect clé de la stratégie de la banque.

Le tableau ci-après présente de manière synthétique l'avancement du Groupe Crédit Mutuel Arkéa sur chacun des principes de l'initiative PRB. Des informations détaillées relatives aux éléments présentés ci-dessous peuvent être consultées dans le [Document Universel d'Enregistrement 2025](#), le [Rapport de durabilité 2025](#) et le [Rapport de mission 2025](#) du Crédit Mutuel Arkéa.

Le tableau ci-après présente de manière synthétique l'avancement du Groupe Crédit Mutuel Arkéa sur chacun des principes de l'initiative PRB.

Principe 1 : Alignement	Principe 2 : Impact et fixation des objectifs	Principe 3 : Clients et consommateurs
Groupe coopératif et mutualiste, le Groupe Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, du Crédit Mutuel Arkéa, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées qui couvrent tous les métiers de la sphère financière. Le Groupe s'est engagé dans des initiatives collectives en faveur d'une plus grande durabilité du monde économique et financier au sein du Global Compact des Nations Unies (2015), des Principes for Responsible Banking (2021), ainsi que dans des initiatives dédiées aux enjeux environnementaux : Finance for Biodiversity Pledge (2021) et Net Zero Banking Alliance (2022)¹. Il répond également aux recommandations du CDP (ex Carbon Disclosure Project) et de la Taskforce on Climate-related Financial Disclosure (TCFD)². Dans le cadre de son projet stratégique à horizon 2030, le Crédit Mutuel Arkéa a défini, fin 2024, sa nouvelle stratégie de finance durable. Elle présente les enjeux de durabilité prioritaires, confirmés par l'analyse de double matérialité réalisée dans le cadre du rapport de durabilité en 2024, à savoir : ▶ l'atténuation et l'adaptation au changement climatique ; ▶ la biodiversité et le capital naturel ; ▶ l'eau et les ressources. Le déploiement des politiques et actions en faveur de ces enjeux sera systématiquement réalisé et renforcé au prisme de deux dimensions importantes pour le Groupe : ▶ les impacts sur la souveraineté des territoires, qu'il s'agisse de souveraineté alimentaire, de défense, de transport, d'énergie, de réindustrialisation... ; ▶ la transition juste, afin de prendre en compte l'équité, la justice sociale et l'inclusion dans les décisions. Le Crédit Mutuel Arkéa, en sa qualité d'entreprise à mission, a également publié une feuille de route Entreprise à Mission 2025-2027.	2025 constitue la deuxième année d'application de la directive Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD). En 2024, le processus d'analyse de double matérialité réalisé dans le cadre de la rédaction du premier rapport de durabilité, instauré par la directive, a permis d'identifier les impacts positifs et négatifs, réels ou potentiels, ainsi que les risques et opportunités matériels pour le Groupe Crédit Mutuel Arkéa. Cette analyse, publiée dans le rapport de durabilité 2024 du Groupe, a confirmé et complété les impacts identifiés au sein des rapports PRB des années précédentes. Le résultat de l'analyse de la double matérialité exécutée en 2024 a été réapprécié en 2025 selon les données disponibles et leur qualité, les méthodologies et pratiques de Place, ainsi que, le cas échéant, les normes sectorielles, en cohérence avec la stratégie et le modèle d'affaires du Groupe. Les impacts matériels des financements et investissements au niveau du Groupe portent notamment sur les enjeux liés au changement climatique, à l'eau, à la biodiversité et au capital naturel ainsi qu'à l'inclusion sociale. Les impacts, risques et opportunités (IRO) du Groupe sont étroitement liés à son modèle d'affaires, à sa stratégie et à son ancrage territorial. Afin de gérer ses impacts, risques et opportunités matériels, le Groupe Crédit Mutuel Arkéa a déployé plusieurs politiques sectorielles et thématiques, défini des objectifs et met en œuvre des actions dont l'efficacité est mesurée au moyen d'indicateurs. Ces objectifs sont pour la plupart issus de la déclinaison des engagements du Crédit Mutuel Arkéa en tant qu'Entreprise à mission ou de la stratégie finance durable. A titre d'exemples, afin de répondre aux enjeux matériels identifiés, le Groupe s'est fixé des objectifs quantitatifs de production de crédits et de collecte d'épargne dédiés à la transition environnementale ; des cibles d'intensité carbone en cohérence avec son adhésion à l'alliance NZBA¹ ; un objectif de taux de rencontre annuel des clients identifiés comme "personnes financièrement fragiles" ou de prévention du surendettement.	Le Groupe a défini plusieurs dispositifs qui permettent d'accompagner ses clients dans leurs transitions (particuliers, professionnels, agriculteurs, entreprises et institutionnels). Le Groupe souhaite accompagner ses parties prenantes dans leurs propres enjeux en intégrant une phase de transition nécessaire pour évoluer vers des pratiques de production et de consommation durables. Dans le cadre de sa feuille de route finance durable 2030, le Groupe s'est engagé à porter systématiquement attention à la transition juste et à la souveraineté des territoires dans la prise d'engagements environnementaux, afin de privilégier des mesures équitables et inclusives. Face aux enjeux matériels identifiés, les principales actions mises en place concernent des offres dédiées et des dispositifs d'accompagnement des clients dans leurs transitions, déployés par les différentes entités du Groupe. Ils sont détaillés au sein du rapport de durabilité. A titre d'exemples : des offres de financement en faveur de la rénovation énergétique, de la production d'énergie décarbonée, des prêts à impact carbone, des microcrédits personnels ; des aides aux emprunteurs en difficulté, le dispositif « comptes sensibles » (extourne de frais). Autre exemple : Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels commercialise depuis 2023 l'offre de crédit Pact Carbone qui permet à ses clients volontaires de bénéficier d'un bilan carbone et d'une bonification du taux d'intérêt en fonction de la réduction de son intensité carbone. En outre, le prêt Pact Carbone attribue une sur-bonification visant à valoriser les contreparties ayant atteint un objectif de réduction en ligne avec une trajectoire carbone compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris. La mesure carbone et la définition de la trajectoire sont réalisées par un organisme tiers indépendant. Un rapport est remis deux fois par an au client. En 2025, le Groupe a également développé son référentiel de crédits dédiés à la transition environnementale en identifiant de nouveaux types de projets permettant aux clients du Groupe de réduire leurs impacts négatifs et/ou les accompagnant dans leur transition environnementale.

1 - En octobre 2025, la Net Zero Banking Alliance a été supprimée en tant qu'alliance de place mais poursuit des travaux sous un autre format suivis par le Crédit Mutuel Arkéa. Le Groupe a pris acte de cette décision et a réaffirmé ses engagements environnementaux et sa détermination à poursuivre sa feuille de route.

2- En juillet 2023, le Conseil de stabilité financière (CSF) a annoncé l'achèvement des travaux du Groupe de travail sur les informations financières liées au climat (TCFD), les normes ISSB marquant l'aboutissement des travaux du TCFD. Ayant rempli sa mission, le TCFD a été dissous en octobre 2023.

Principe 1 : Alignement	Principe 2 : Impact et fixation des objectifs	Principe 3 : Clients et consommateurs
	En 2025, le Groupe a notamment adopté de nouveaux engagements climatiques sur le portefeuille bancaire (placements de trésorerie du Crédit Mutuel Arkéa et financements aux entreprises) pour des secteurs dont l'enjeu climatique est matériel, pour les filières agricoles, immobilier commercial et construction automobile, tout en poursuivant les actions de mise en œuvre des cibles et trajectoires déjà définies. Des travaux ont été initiés pour élargir, à partir de 2026, le plan de transition sur le volet adaptation. Le Groupe a adopté des cibles à la fois sur ses opérations propres, ses activités bancaires, ses activités de gestion d'actifs, ses activités d'assurance-vie. Une stratégie biodiversité et capital naturel a été publiée sur le périmètre Groupe Crédit Mutuel Arkéa, destinée à renforcer la prise en compte des enjeux de préservation du vivant dans ses financements, ses investissements et son empreinte directe. Construite avec les entités du Groupe, elle constitue un cadre commun aligné sur la feuille de route finance durable du plan stratégique Faire 2030. Elle fixe des objectifs associés à des horizons de temps et a vocation à être déclinée progressivement par les entités. La filiale Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels a publié sa stratégie environnementale, incluant le climat et la biodiversité, sur le périmètre du financement des acteurs publics et privés. Sur le volet investissement, les filiales Suravenir (assurance-vie et prévoyance), Arkéa Capital (capital-investissement) et Arkéa Asset Management (gestion d'actifs) ont également rendu publique la déclinaison de leurs propres engagements en la matière, Les travaux en vue de la publication de la politique eau douce prévue pour 2026 ont débuté.	Le Groupe soutient l'accès au logement via les activités de financements, d'investissements et de bailleur social. Depuis 2025, les fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest proposent à leurs clients particuliers l'option "Avantage Rénovation Énergétique" dans le cadre de financement de projets de construction ou de rénovation de biens immobiliers. Cette offre a été conçue pour accompagner les clients dans leur transition énergétique via la possibilité de bénéficier de conditions de financement avantageuses et d'une clause de révision du taux de prêt si une amélioration significative du DPE du bien est constatée dans les 48 mois après le premier déblocage du prêt. Arkéa Crédit Bail a également lancé une offre similaire sur son périmètre de Crédit Bail Immobilier, dénommée Initiativ Rénov.
Liens et références ► Document Universel d'Enregistrement 2025 du Groupe Crédit Mutuel Arkéa 1.1 Le profil du groupe 1.2 De la Raison d'être à la qualité d'entreprise à mission 1.3 Un acteur engagé 1.6 La stratégie du Crédit Mutuel Arkéa 1.7 Les faits marquants de l'exercice 2025 ► Rapport de durabilité 2025 du Groupe Crédit Mutuel Arkéa 4.1 Les informations générales (ESRS 2) ► Rapport de mission 2025 du Crédit Mutuel Arkéa	Liens et références ► Rapport de durabilité 2025 du Groupe Crédit Mutuel Arkéa 4.1 Les informations générales (ESRS 2) 4.2 Les informations environnementales 4.3 Les informations sociales 4.4 L'information en matière de gouvernance (G1) ► Rapport de mission 2025 du Crédit Mutuel Arkéa ► Stratégie biodiversité et capital naturel 2025/2030 du Groupe Crédit Mutuel Arkéa	Liens et références ► Rapport de durabilité 2025 du Groupe Crédit Mutuel Arkéa 4.1 Les informations générales (ESRS 2) 4.2 Les informations environnementales 4.3.3 Consommateurs et utilisateurs finaux (S4)

Principe 4 : Parties Prenantes	Principe 5 : Gouvernance et Culture	Principe 6 : Transparence et Responsabilité
Les mesures prises par le Crédit Mutuel Arkéa sont régulièrement adaptées au regard des principales attentes et intérêts de ses parties prenantes. Elles sont prises en compte dans sa stratégie et son modèle économique, à deux niveaux : ► stratégie : les attentes des parties prenantes peuvent intégrer la feuille de route Entreprise à mission et le plan stratégique du Crédit Mutuel Arkéa ; ► modèle d'affaires : la création, la mise à jour de politiques ou la prise d'engagements sur une thématique particulière. Compréhension des intérêts et points de vue des principales parties prenantes se rapportant à la stratégie et à son modèle économique : ► dans le cadre du pilotage des notations extra-financières, les évaluations Groupe sont analysées et permettent de faire ressortir les attentes majeures des agences, clients et investisseurs. Les notations et/ou questionnaires se focalisent sur des thématiques similaires, déterminées par les principaux enjeux matériels du secteur bancaire (stratégie en matière de climat et d'environnement, enjeux de conformité et de gouvernance d'entreprise) ; ► dans le cadre des entretiens menés au cours du processus d'analyse de double matérialité, la consultation des parties prenantes intéressées ou touchées offre l'opportunité de renforcer l'analyse en adoptant une approche plus objective : la réalisation d'entretiens et d'ateliers avec des experts externes ciblés sur des enjeux de durabilité a permis de compléter, contextualiser au regard des spécificités des territoires et d'objectiver les analyses réalisées en interne. Le modèle coopératif du Groupe permet également une représentation des parties prenantes de l'entreprise au niveau des Conseils d'administration. Les principales parties prenantes touchées ou intéressées par les activités du Groupe et celles intéressées utilisatrices de ses informations ESG sont listées dans le rapport de durabilité.	Groupe bancaire coopératif et collaboratif, le Crédit Mutuel Arkéa traduit cette identité forte par une importante implication de sa gouvernance et par la mobilisation de ses parties prenantes dans la définition de la stratégie de durabilité du Groupe. Le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa approuve les orientations stratégiques du Groupe, dont notamment la feuille de route finance durable à horizon 2030. Il veille ensuite à leur mise en œuvre, par l'intermédiaire des instances exécutives, et en assure un suivi régulier. Deux administratrices référentes sur les sujets ESG-Climat ont par ailleurs été désignées. La formation des administrateurs aux thématiques de durabilité constitue un des engagements phares de la feuille de route finance durable du Crédit Mutuel Arkéa. Ils bénéficient de formations régulières tout au long de leur mandat. Le Comité Stratégie et Finance durable intègre, depuis 2023, les enjeux de finance durable. Il propose au Conseil d'administration des orientations stratégiques et des engagements en matière de finance durable, alignés à la Raison d'être du Crédit Mutuel Arkéa, ainsi que les dispositifs cadres afférents. La stratégie finance durable est déployée via la filière finance durable, composée des responsables finance durable des entités et des fonctions centrales (risques, juridiques, conformité, ressources humaines, achats...) du Groupe et d'une équipe centrale, le Département finance durable Groupe, qui permet de partager les connaissances des enjeux et de décliner la feuille de route finance durable à horizon 2030. L'ensemble des métiers et fonctions du Groupe intègre progressivement la prise en compte des enjeux de durabilité dans ses activités. Différentes actions de formation sont mises en place, chaque année, pour sensibiliser les collaborateurs et les faire monter en compétences sur ces enjeux, comme par exemple la fresque du climat.	Dans le cadre du document d'enregistrement universel (URD) 2025 le Crédit Mutuel Arkéa a publié son second rapport de durabilité, élaboré conformément à la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive). Ce rapport contient les données extra-financières relatives aux impacts, risques et opportunités matériels pour le Groupe et intègre les contenus des rapports NZBA¹ et TCFD² qui faisaient, préalablement, l'objet de publications distinctes. Le rapport de durabilité du Groupe Crédit Mutuel Arkéa a été audité pour sa conformité avec les exigences de la CSRD. Au regard de sa qualité d'Entreprise à mission, le Crédit Mutuel Arkéa a également publié son rapport de mission au titre de l'exercice 2025. Ce rapport a été audité pour la réalité des réalisations des objectifs de la feuille de route Entreprise à Mission.

1 - En octobre 2025, la Net Zero Banking Alliance a été supprimée en tant qu'alliance de place mais poursuit des travaux sous un autre format suivis par le Crédit Mutuel Arkéa. Le Groupe a pris acte de cette décision et a réaffirmé ses engagements environnementaux et sa détermination à poursuivre sa feuille de route.

2- En juillet 2023, le Conseil de stabilité financière (CSF) a annoncé l'achèvement des travaux du Groupe de travail sur les informations financières liées au climat (TCFD), les normes ISSB marquant l'aboutissement des travaux du TCFD. Ayant rempli sa mission, le TCFD a été dissous en octobre 2023.

Principe 4 : Parties Prenantes	Principe 5 : Gouvernance et Culture	Principe 6 : Transparence et Responsabilité
Cette démarche est complémentaire aux échanges réguliers qu'entretient le Groupe avec ses parties prenantes internes et externes. Ces échanges permettent au Groupe, à la fois, de renforcer la connaissance de ses impacts sur ses parties prenantes (conséquences sociales, environnementales et sociétales de ses activités) et de mieux comprendre leurs attentes.	En complément de la gouvernance du Crédit Mutuel Arkéa, un Comité de mission a été institué depuis 2022. Il est notamment chargé de l'élaboration de la feuille de route Entreprise à mission et du suivi de la mission. Concernant les dispositifs d'incitation, la rémunération variable annuelle définie pour l'organe de direction est corrélée aux performances financières et extra-financières de l'année, qui s'inscrivent dans un cadre pluriannuel en lien avec la stratégie du Groupe Crédit Mutuel Arkéa. Des indicateurs relatifs au climat et à la durabilité ont été définis.	
Liens et références ► Rapport de durabilité 2025 du Groupe Crédit Mutuel Arkéa 4.1.2.4 Les intérêts et points de vue des parties prenantes 4.1.3.2 Les informations sur le processus d'évaluation de la matérialité	Liens et références ► Document Universel d'Enregistrement 2025 du Groupe Crédit Mutuel Arkéa 1.2 De la Raison d'être à la qualité d'entreprise à mission ► Rapport de durabilité 2025 du Groupe Crédit Mutuel Arkéa 4.1.2.3 La gouvernance 4.4 L'information en matière de gouvernance (G1)	Liens et références ► Rapport de durabilité 2025 du Groupe Crédit Mutuel Arkéa 4.5 Rapport de certification des informations ► Rapport de mission 2025 du Crédit Mutuel Arkéa



1, rue Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon

Tél. : 02 98 00 22 22

cm-arkea.com

@cmarkea

Crédit Mutuel Arkéa, société anonyme coopérative de crédit à capital variable et de courtage d'assurances.
Siège social : 1 Rue Louis Lichou 29480 Le Relecq-Kerhuon - SIREN : 775 577 018 RCS BREST.

Le Groupe Crédit Mutuel Arkéa est composé du Crédit Mutuel Arkéa, des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Asset Management, Suravenir, Suravenir Assurances..).

